



Litige avec moto ecole

Par **Didiemth**, le **22/06/2022** à **19:37**

Bonjour,

J'ai passé mon permis moto. Pour s'y rendre, nous étions trois auto-moto à se suivre et le moniteur nous suivait en voiture.

A un feu le 1er passé au vert, 2ème à l'orange et moi je m'arrête au feu, mon moniteur ne s'est pas arrêté et m'a percuté.

Je n'ai pas de dégâts physique à part un très grand stress et un peu mal partout.

Concernant mon équipement, mon casque a touché le sol et mon pantalon est abîmé.

Le moniteur (qui se trouve être le patron) m'a dit que c'était de ma faute que je n'aurai pas du m'arrêter.

Nous somme reparti, j'ai raté mon examen.

Le moniteur m'a dit qu'il me ferait un geste en raccourcissant le délai estimé selon eux entre 10 et 14 semaine pour repasser la conduite à 5 semaines.

Je ne sais pas quoi faire dans cette situation je me sens abusé car à mes torts je n'ai pas fait de constat. Et je suis dépendant d'eux.

Dans l'attente de vos réponses. Merci